FRC 1.168

Case
FRC
13442

OPINION

DE M. DALLARDE,

Sur la fabrication des assignats de 5 livres ;

IMPRIMÉE PAR ORDRE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE.

MESSIEURS,

M. Rabaut de Saint - Étienne vous a proposé l'émission de petits assignats ; sur de premiers aperçus & sur des bases inexactes il a élevé un système que son éloquence a rendu spécieux ; il l'a appuyé de raisonnemens qui ne doivent leur force qu'à la pureté de leur source, le patriotisme.

Et moi aussi, j'embrasse les statues de la patrie & de la loi ; je vous crie en leur nom : ne commettez pas une erreur funeste que déja plusieurs fois vous avez repoussée, & notamment par votre décret qui a fixé à 50 liv. le terme de la division des assignats.

THE NEWBERRY
LIBRARY

Je combattrai M. Rabaut, adverſaire trop redoutable, ſans doute, s'il eût erré dans une matière qui lui fût plus familière. Après avoir rendu ſenſible une contradiction que la magie du ſtyle vous a peut-être dérobée, relevé des erreurs de fait qui ont conduit à de fauſſes inductions, je diſcuterai les principes & les conſéquences de ce dangereux ſyſtême.

M. Rabaut de Saint-Étienne attribue à la rareté du numéraire l'anéantiſſement du commerce dont il peint la balance renverſée. Il ajoute cependant que les manufactures ſont fatiguées de demandes, auxquelles elles ne peuvent ſuffire.

Ces deux aſſertions impliquent néceſſairement contradiction.

Preſſé d'arriver aux principes, je me contenterai d'indiquer les cauſes de la mort & de cette eſpèce de réſurrection du commerce; il a été anéanti dans les premiers momens de la révolution. La crainte, la malveillance, les émigrations, la ſuppreſſion des abus & des richeſſes fondées ſur ces abus, ont paralyſé le luxe; & une grande partie des ſources de conſommation a été tarie: l'eſpoir de la ſuppreſſion des impôts perçus à la circulation des marchandiſes ajoutoit encore à la ſtagnation des fabriques.

Vous avez, Meſſieurs, détruit toutes les entraves inventées par le génie fiſcal; & l'induſtrie, rendue libre, a aſſiégé les magaſins de ſes demandes; enfin les étrangers ont eux-mêmes tiré de nos fabriques.

Ils achètent des lettres ſur France à douze ou quinze pour cent de perte, & ſe procurent nos marchandiſes en jouiſſance de ce bénifice: ainſi, ce que l'on appelle les mauvais changes, à favoriſé le débit de nos manufactures; ainſi les étrangers ont acheté pour ſix millions de toile des indes à la dernière vente de notre

compagnie de l'Orient, tandis que les années précédentes l'Angleterre en avoit fourni à la France jusqu'à la concurrence de quarante millions.

Erreur de fait.

M. Rabaut élève à douze cents millions le numéraire métallique d'Angleterre, & son numéraire-papier à un milliard huit cents millions : total, trois milliards.

La réponse récente de Paynne à Burke nous apprend que d'après un relevé exact, fait par Chalmers, le total du numéraire qui circule dans la Grande-Bretagne, ne monte qu'à vingt millions sterling, & le docteur Smith est de cet avis ; il prétend d'ailleurs qu'on ne peut, dans un Etat, faire circuler des billets de crédit que jusqu'à moitié du numéraire effectif qui existe ; d'après cette donnée, tout le numéraire fictif de l'Angleterre ne monteroit qu'à dix millions sterling ; mais je suppose qu'il soit égal au numéraire réel, je suppose même qu'il soit double ; il n'en résulteroit pas que le numéraire en circulation dans l'Angleterre fût de deux milliards.

Et quand on lui accorderoit cette donnée, l'induction qu'il en tire n'en seroit pas moins erronée, puisqu'il existe entre les deux papiers - monnoie cette nuance essentiellement différencielle, que la réalisation du nôtre est conditionnelle à terme indéfini, tandis que celui d'Angleterre se change à bureau ouvert.

Discussion des principes.

L'honorable membre vous a dit que l'activité du commerce dépendoit de la multiplicité du numéraire : ce principe est vrai quant au numéraire métallique,

parce qu'il eſt le plus pur, le plus immédiat ſigne d'échange; parce qu'il a une valeur réelle, intrinsèque & indépendante de ſa forme repréſentative; mais on ſe trompe en appliquant ce principe au numéraire-papier, parce qu'il n'eſt & ne peut être qu'une promeſſe de payer ou un paiement fictif, dont la valeur eſt relative à ſon hypothèque. Ainſi, tandis que l'un repoſe ſur les rapports les plus invariables, l'autre ne porte que ſur la plus mobile des baſes, la confiance.

Lorſque vous avez décrété, Meſſieurs, douze cents millions d'aſſignats, votre ſageſſe s'eſt propoſé pour objet la facilité de la vente des biens nationaux; vous aviez pour but de mettre des capitaux en circulation & de les forcer à venir s'anéantir dans la caiſſe de l'extraordinaire : l'émiſſion de petits aſſignats eſt directement oppoſée à ce but; en entrant dans la circulation, ils en ont chaſſé l'argent : celui qui avoit mille livres en un ſeul aſſignat, & mille livres en eſpèces, auroit changé ſon papier-monnoie contre une valeur matérielle; mais dès qu'on lui a diviſé ſon aſſignat de mille livres en petites ſommes équivalentes à ſes beſoins, il a gardé ſon argent, & s'eſt ſervi de ſes aſſignats pour ſes dépenſes courantes; & l'on vous propoſe une nouvelle diviſion d'aſſignats! on regarde ce moyen comme l'unique remède contre la hauſſe de l'argent!

Je réponds à ce raiſonnement par des faits.

Le taux de l'argent s'eſt toujours élevé en raiſon de la quantité de papiers émis. Lorſqu'il n'y avoit que cent ſoixante dix millions de billets de la caiſſe d'eſcompte en circulation, la différence de l'argent avec les billets étoit de 1 pour cent: on a émis quatre cents millions d'aſſignats, & l'argent eſt monté à trois ou quatre pour cent; on en a créé pour douze cent millions, & il s'eſt élevé à ſix pour cent. La nouvelle d'une

émiſſion en remplacement de ceux qui ont été brûlés, & d'une diviſion en petites ſommes, s'eſt répandue au-dehors de cette aſſemblée, & il a été porté à huit pour cent, & nos changes ont ſuivi cette gradation.

Je ne répondrai pas à ceux des partiſans de ce ſyſtême, à qui l'engouement fait oublier que l'argent eſt le pivot de nos relations commerciales avec l'étranger, & qui, ne voyant qu'autour d'eux, s'imaginent pouvoir le remplacer; mais que peuvent contre l'expérience les métaphyſiques raiſonnemens des autres?

Je vais ſuivre leur ſyſtême dans ſes conſéquences.

Il eſt évident que les embarras qui exiſtent dans les échanges, entre les perſonnes qui ont des aſſignats de cinquante liv., ſe multiplieroient entre celles beaucoup plus nombreuſes qui recevroient des aſſignats de cinq l. Les fabriquans n'acheteroient plus l'argent, il eſt vrai; mais, ce qui eſt un plus grand malheur, l'artiſan, l'ouvrier, le pauvre l'acheteroient. Oterez-vous à la claſſe aiſée un fardeau qu'elle peut ſupporter, pour le faire peſer tout entier ſur la claſſe indigente? J'oſe vous le dénoncer, ce ſyſtême, comme une conjuration des riches contre les pauvres, dont juſqu'ici les droits ont été pour vous ſi ſacrés.

Et de combien de difficultés n'eſt-il pas enrayé!

Comment un petit détailleur de comeſtibles, dans les marchés, pourra-t-il faire tous les appoints? Et ſi ſa pénurie s'y refuſe, il faudra qu'il arrive de deux choſes l'une: ou que l'acheteur ſe prive d'acheter, ou que le vendeur refuſe de vendre. Dans tous les cas, le citoyen eſt léſé. Qui peut en calculer les ſuites déſaſtreuſes?

Si vous en ſuppoſez la circulation rapide, je vois naître de plus grands dangers. Fatigués, ſalis, rendus preſque méconnoiſſables, ils ſeront plus aiſément

contrefaits : la ſimplicité, la bonne-foi, l'ignorance même du peuple préſenteront un appât de plus à des fourbes habiles; les ſignes caractériſtiques ne ſeront plus généralement ſaiſis.

Joignez à ces conſidérations l'intéret que les ennemis du dehors & même du dedans auroient à répandre ces alarmes par des menées, ſoit directes, ſoit indirectes; ſongez qu'avec moins de deux millions ils peuvent enfouir toute notre monnoie, & vous éloignerez de leurs mains cette arme terrible, la dernière qui leur reſte contre le peuple, parce que le courage & la force ne peuvent rien contre elle.

Si une guerre maritime portoit nos forces dans un autre hémiſphère, ſi même nous étions obligés de ſoutenir une guerre de terre, & qu'une première victoire en rejetât le théâtre ſur les terres ennemies, que deviendroient nos valeurs fictives & conventionnelles chez un peuple qui ne les a pas conſenties: nous nous verrions bientôt dans l'impoſſibilité de ſoutenir la guerre, à moins de faire des ſacrifices énormes, & qui ruineroient les générations futures.

Si l'intérêt des négocians, maſqué de celui du commerce, a élevé cette propoſition, qu'il faut abſolument une valeur repréſentative en petites parties, ils peuvent en créer ſur leur crédit; ce moyen a déja été avantageuſement tenté dans pluſieurs villes : ce papier auroit d'ailleurs un titre inappréciable, celui d'être libre.

Vous approchez, Meſſieurs, du terme de vos travaux; l'exécution de vos lois va bientôt en aſſurer le bienfait. Malgré les cris du fanatiſme, la vente des biens nationaux s'exécute tranquillement; les aſſignats ſeront anéantis, leur diſparution rappelera le numéraire : craignez, par une diſpoſition dangereuſe, de cauſer une ſecouſſe; elles ont renverſé l'ancien édi-

fice ; elles ébranleroient celui que vous venez de conſtruire ; que la paix ſoit écrite ſur ſa baſe ; que la liberté le ſoutienne, bientôt vous verrez l'étranger nous apporter ſon or ; vous verrez l'arbre deſſéché du commerce refleurir & étendre au loin ſes branches fécondes.

Je me réſume, & je dis que le numéraire n'eſt pas ſorti du royaume ; que la confiance ſeul peut le faire reparoître ; que la fabrication de petits aſſignats auroit un effet contraire au but qu'on ſe propoſe, & expoſeroit le royaume aux plus grands dangers ; que le ſeul remède à nos maux paſſagers, & occaſionnés par la diſette des eſpèces, eſt de hâter la vente des biens nationaux, & de brûler les aſſignats.

Je conclus par demander la queſtion préalable ſur la motion de M. Rabaut de Saint-Étienne.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.

*5